

Amiante : les ex-Tripode veulent réparation

20 Minutes | édition du 30.10.06

Le sujet reste tabou. Le tripode n'est toujours pas reconnu comme site amianté par le ministère des Affaires sociales. Aujourd'hui, les anciens salariés qui ont été exposés aux poussières d'amiante, jusqu'à sa fermeture en 1993, demandent réparation.

Une double étude épidémiologique, dont les premiers résultats étaient présentés vendredi à Nantes, est en cours. La première phase vise à analyser la mortalité et la morbidité (maladie) des agents ayant été exposés à l'amiante. La deuxième phase va comparer le personnel du Tripode exposé à une population du même type, hors tripode. « Sur le nombre de morts constaté (145 sur 1 796 personnes recensées), l'étude démontre une surmortalité très importante de décès par tumeur, remarque Francis Judas, représentant de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-FSU. C'est une anomalie criante. Mais les politiques préfèrent fermer les yeux » A côté de cela, « beaucoup trop de gens déclarent une gêne respiratoire », souligne Francis Judas, lui-même exposé. D'autre part, l'intersyndicale demande au ministère des Finances de « prendre en charge le suivi médical des agents avec la mise en place d'une campagne de scanners ».

Johann Pailloux

©2006 20 minutes